

# AUCUN ENVOI N'A ÉTÉ FAIT À L'ENNEMI

## LA LEGISLATURE ONTARIENNE PREND CONNAISSANCE DU RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE — LES ACTIOMANES

Toronto, 27. — Le rapport de la commission royale sur le nickel, attendu depuis longtemps, a été déposé hier devant la législature.

On avait fait beaucoup de tapage autour de la question qui avait trait au capital allemand et autrichien placé dans la compagnie exploitant les mines de Sudbury. Le rapport indique que la grande partie des parts sont détenues aux États-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne, et que 256 parts de priorité et 452 ordinaires seulement sont détenues en Allemagne et en Autriche. Des statistiques démontrent qu'aucun envoi n'a été fait en Allemagne depuis le commencement de la guerre. Mais le rapport lui-même fait peu allusion à la question des expéditions à l'Allemagne, la commission disant que cette question n'est pas de sa juridiction.

Quant à la propriété du gouvernement, la commission fait remarquer que l'expropriation des mines et usines de la région de nickel de Sudbury, ne coûterait pas moins de \$100,000,000, ce qui représente approximativement la somme du capital-payé de toutes les banques à charte du Canada.

Le rapport dit de plus que "tous les procédés actuellement en usage pour raffiner le nickel, peuvent être efficacement employés en Ontario, et les conditions et facilités sont au moins aussi bonnes en cette province que partout ailleurs en Canada. La plus intéressante méthode de raffinerie en Ontario, sera l'électrolytique.

Les méthodes employées dans les usines d'Ontario aux deux compagnies sont modernes et efficaces bien qu'il y ait de la différence entre le usage et de la sunderland.

"Le système actuel de taxation des mines en Ontario est juste et équitable et tout l'intérêt du public, et c'est le meilleur système pour cette province. Toute la question de changement serait plutôt pour les taxes que pour le privilège.